

ATTENTION ...!

A PARTIR DE CE PANNEAU
D'AGGLOMERATION

VOUS QUITTEZ LE
DOMAINE DU

« **CODE DE LA ROUTE** »

POUR ENTRER
DANS CELUI
DU

« **CODE DE LA RUE** »



« LIMITATION DE LA VITESSE »
(Véhicules motorisés)

HORS AGGLOMERATION ELLE PEUT ETRE A
70 km/h - 80 km/h - 90 km/h
(En fonction du type et de l'état de la voirie)

SUR VOIE RAPIDE ELLE EST A 110 km/h

SUR AUTOROUTE ELLE EST A 130 km/h
(Localement, elles peuvent varier)



« LIMITATION DE LA VITESSE »
(Véhicules motorisés)

EN AGGLOMERATION ELLE EST A

50 km/h

**MAIS DE PLUS EN PLUS D'AGGLOMERATION
CHOISSSENT DE LA RÉDUIRE A**

30 km/h

(Sauf quelques « voies structurantes » à 50 km/h)



« LIMITATION A 30 KM/H »

VOIES OU LA VITESSE EST LIMITEE A 30 km/h



ATTENTION ...!
NE PAS CONFONDRE AVEC LES « ZONES 30 km/h »

« DOMAINE DU CODE DE LA RUE »

LA VITESSE DES VEHICULES EST LIMITEE

ET

**LA PRIORITE EST DONNEE
AUX PLUS FRAGILES**



QUIZ

VELOS - PIETONS - AUTRES

« ZONES 30 KM/H »

*Zone en agglomération plus ou moins étendue
Où la vitesse maximum autorisée est 30 km/h*



« AIRES PIETONNES »

*Zone réservée exclusivement aux piétons
Les véhicules motorisés ou non (Riverains - Livraison - Cyclistes - ...)
sont autorisés à y circuler à une vitesse < à 7 km/h*



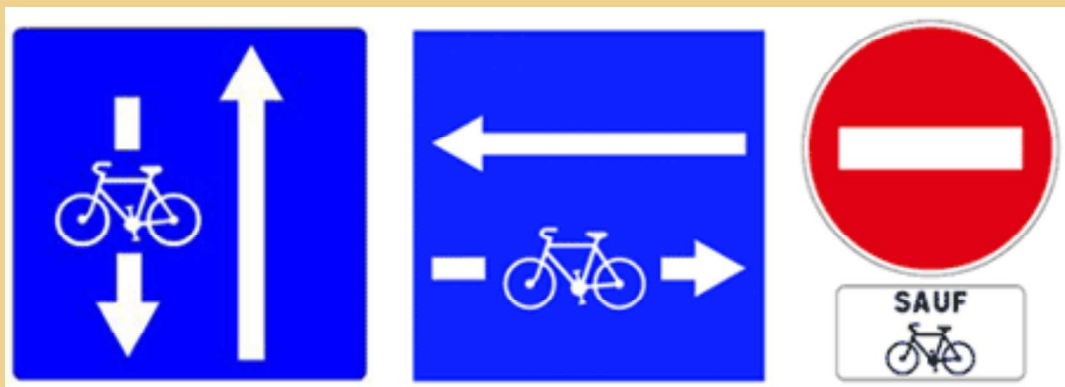
« ZONES DE RENCONTRE »

Cohabitation de tous les modes de déplacement
Priorité absolue aux piétons (Enfants - personnes âgées - P.M.R. - ...)
Suppression des zones de circulation (Voie automobile - Trottoir - Piste cyclable - ...)
Vitesse maximale autorisée : 20 km/h
Priorité à droite (Suppression STOPS et CEDER LE PASSAGE)



« DOUBLE SENS CYCLABLE »

*Les cyclistes sont autorisés à circuler sur toutes les voies dont la vitesse est limitée à ≤ 30 km/h
Y compris sur les voies à sens unique (Sauf si arrêté du maire justifié).*



A photograph of a sunset over a town. The sky is filled with dramatic, dark clouds, with a bright orange and yellow glow from the setting sun on the left. In the foreground, the dark silhouette of a church spire with a cross on top is prominent. Other buildings and a body of water are visible in the distance.

**MERCI A TOUTES
ET
A TOUS**

... ET A BIENTOT

SUR LE TERRAIN ...!